
Quand le Conseil des droits de l'homme dialogue avec le Quart Monde

Xavier Verzat

Le 19 octobre 2007, dans le cadre des événements organisés à l'occasion de la vingtième Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont co-présidé un « Dialogue avec le Quart Monde » proposé par le Mouvement International ATD Quart Monde. Ce dialogue s'inscrivait dans le cadre de la consultation sur le projet de principes directeurs « Extrême pauvreté et droits de l'homme : le droit des pauvres ».

Ce séminaire a permis un dialogue entre des délégués du Quart Monde venus de divers continents et les organisations intergouvernementales nommées plus haut, des représentants de onze missions diplomatiques et de cinq organisations non gouvernementales (1).

Les délégués du Quart Monde avaient auparavant participé avec d'autres personnes dans leur région d'origine aux

consultations sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme décrites dans ce rapport. La majorité des délégués avaient une expérience personnelle de l'extrême pauvreté et de l'exclusion sociale.

Dans leurs allocutions d'ouverture de la rencontre, Maria-Francesca Ize-Charin, directrice de la division des opérations, des programmes et de la recherche du HCDH, Libère Bararuneretse, ambassadrice, représentant l'Organisation

(1) Belgique, Burkina Faso, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Luxembourg, Pérou, Philippines, Roumanie, Suisse, Thaïlande, Association Internationale des Écoles de Travail Social (IASSW), ATD Quart Monde, Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW), Franciscains International, Points-Coeur, Organisation mondiale contre la torture.

Volontaire depuis les années 80, **Xavier Verzat** a été délégué du Mouvement international ATD Quart Monde auprès de l'Organisation des Nations unies à Genève jusqu'à la fin de l'année 2007. Il assume aujourd'hui des responsabilités au sein d'ATD Quart Monde/Suisse.

internationale de la Francophonie et Doru Romulus Costea, ambassadeur, président du Conseil des droits de l'homme, ont estimé que le fléau de l'extrême pauvreté, qui touche tous les pays dans le monde, quel que soit leur degré de développement économique, doit rester au premier rang des préoccupations du CDH, dans la suite de ses travaux antérieurs sur le sujet. Lutter contre l'extrême pauvreté est une responsabilité partagée des membres des Nations unies et il faut y travailler dans un esprit de confiance mutuelle. Ils ont souligné l'importance et l'intérêt d'accueillir, dans le cadre des travaux du Conseil, ce genre de dialogue.

Le dialogue s'est déroulé en trois phases, structurées autour du texte qui est à l'origine de la journée du 17 octobre : « *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré* » (Joseph Wresinski, 17 octobre 1987).

« *Nous n'osons pas lever la tête...* »

« *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère* »

- « *Sans titre de propriété, donc sans droits, nous n'osons pas lever la tête* » (Thaïlande)

Les délégués thaïs viennent d'un bidonville d'un quartier de Bangkok. Avec d'autres, ils ont participé à plusieurs échanges entre 2005 et 2007 avec le professeur Yozo Yokota, membre du groupe d'experts qui a préparé le projet de principes directeurs. Dans ce bidonville, personne n'a de titre légal de propriété, expliquent-ils. Dès lors les habitants restent dans la dépendance et beaucoup de démarches sont très diffi-

les. Pour qu'un enfant accède à l'école secondaire, il faut, deux ans avant la fin de l'école primaire, trouver quelqu'un dans un autre lieu qui accepte de déclarer l'enfant domicilié chez lui. S'ils s'organisent et prennent des initiatives, comme par exemple d'arranger un lieu par l'accueil des petits enfants tandis que les parents travaillent, cela risque d'attirer l'attention sur eux. Comme ils n'ont pas le droit d'être là, ils ont peur d'être alors chassés. Malgré cela, ils essaient de se soutenir entre eux ; ils participent à des sorties avec leurs enfants.

- « *On ne nous demande jamais notre avis* » (Suisse)

Les délégués ont réfléchi au sein d'un groupe qui se retrouve très régulièrement et fait partie de l'université populaire Quart Monde (2) : « *En Suisse, la pauvreté est le plus souvent cachée, c'est encore un tabou. Pourtant nous nous battons aux côtés de familles qui vivent dans des logements insalubres ou sur le point d'être expulsées. Nous ne connaissons pas assez nos droits et on ne nous demande pas notre avis. Par exemple la loi sur l'aide sociale à Genève a été modifiée sans que nous puissions donner notre avis. Souvent nous ne nous sentons pas écoutés et respectés. Nous savons que notre expérience, notre savoir, notre combat quotidien contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont indispensables*

(2) Les universités populaires Quart Monde permettent aux personnes très démunies l'apprentissage de la réflexion en commun et la prise de parole. Elles sont un lieu de formation et de dialogue qui rassemble des citoyens de tous milieux engagés à bâtir un monde de justice et de paix. À partir de l'expérience et de la pensée des personnes en grande pauvreté, les universités populaires Quart Monde font émerger une réflexion nouvelle sur tous les grands sujets qui concernent la société.

pour qu'enfin ces injustices s'arrêtent. C'est pour cela que nous demandons à participer aux discussions sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui va être mise en place en Suisse ».

Le dialogue s'est noué, à la suite de ces interventions. L'ambassadeur de France a relevé qu'au-delà des différences entre les pays, les deux interventions montrent que c'est l'exclusion qui empêche les personnes concernées d'exercer tous leurs droits. Être sans domicile fixe conduit à ne pas pouvoir voter, à ne pas pouvoir exercer des droits essentiels comme des droits politiques. Il s'agit ici d'un défi qui concerne tous les pays, y compris la France, ce que le président de la République a souligné dans son intervention à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Ce thème de l'extrême pauvreté et des droits de l'homme doit être distingué de la question du droit au développement. L'ambassadeur Mattei a également relevé qu'il ne s'agit pas ici de définir un droit des pauvres, un droit spécifique pour une catégorie de personnes, mais d'aller vers l'accès effectif pour tous à l'ensemble des droits de l'homme.

La représentante du gouvernement thaïlandais a également remercié pour leurs participations les différentes délégations venues de plusieurs pays, et en particulier les délégués de Thaïlande. Son pays cherche à éliminer la pauvreté avec une stratégie qui part des personnes. Elle comprend bien les difficultés qu'ont exposées les délégués. Il est vrai qu'il s'agit non seulement d'une question de revenus, mais aussi de trouver une façon de mettre en œuvre effectivement le droit des personnes pauvres d'être entendues, elles manquent d'information et aussi de possibilité de faire connaître leur expérience aux autorités. Elle s'est déclarée

heureuse de cette possibilité d'entendre directement les représentants des personnes concernées. Il est important que les Nations unies et le Conseil des droits de l'homme poursuivent leurs efforts afin d'avoir des textes légaux utiles pour combattre la pauvreté.

La représentante de la Suisse a estimé, comme diplomate vivant à Genève et travaillant au quotidien sur les questions de droits de l'homme, très utile ce genre de dialogue afin de garder le contact avec une réalité qu'on peut oublier. La participation et l'exclusion sociale sont des points cruciaux. Sans vouloir ici se substituer aux autorités cantonales et communales, l'idée d'une commission avancée par les délégués de Suisse lui paraît intéressante à creuser, et elle est prête à poursuivre le dialogue avec les délégués par la suite pour voir comment cela serait possible. La notion de « *connaître ses droits* » lui paraît également précieuse, notamment pour la question de l'éducation aux droits de l'homme, sujet sur lequel la Suisse est engagée.

Son gouvernement n'a pas pour le moment de position officielle concernant les principes directeurs proposés par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU ; elle appuie cependant le point de vue énoncé par l'ambassadeur de France : il s'agit ici des droits de l'homme pour tous les êtres humains, pour que tous puissent bénéficier de ces droits de manière équitable.

Le représentant des Philippines a affirmé que la réduction de la pauvreté était une des priorités de l'agenda du gouvernement philippin et le président a récemment souligné le lien entre lutte contre l'extrême pauvreté et protection des droits de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme a certainement un rôle

important à jouer pour encourager les différents acteurs, en particulier les gouvernements pour faire plus dans ce domaine.

*« Il voudrait vivre
comme un homme droit »*

« Les droits de l'homme sont violés »

• *« Nos enfants n'ont-ils pas eux aussi le droit d'apprendre ? »* (Pérou)

Les représentants du Pérou ont participé en juin à un séminaire de travail à Cusco autour des principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Le professeur José Bengoa, qui a coordonné le travail des experts sur les principes directeurs, a participé à ce séminaire, et la délégation a souligné combien sa présence a été appréciée. *« Il est très difficile de faire reconnaître ses droits, ont insisté les délégués. Ainsi l'école primaire est gratuite. Mais dans leur village, les enseignants exigent que les parents contribuent à l'association des parents d'élèves. Et pour fixer le montant de la cotisation, ce sont avant tout les parents les plus aisés qui sont écoutés. Or beaucoup gagnent très peu avec leur travail et cette cotisation rend l'école inaccessible. S'élever contre une telle mesure a entraîné une attitude négative des enseignants, mais en faisant référence aux droits, au recours possible auprès du "Défenseur du peuple", il a été possible d'avoir gain de cause »*. Les délégués ont remercié d'avoir pu prendre la parole, ont transmis le salut de ceux avec qui ils ont préparé et se sont engagés à continuer à agir contre la misère, pour eux-mêmes et pour les autres familles.

• *« Il voudrait vivre comme un homme droit qui dit la vérité »* (Pologne)

Pour la délégation polonaise, le droit de vivre en famille peut être bafoué à cause des règles imposées par les systèmes d'aide : un papa s'est retrouvé dans une situation où il doit constamment dissimuler la présence et le soutien qu'il apporte à ses enfants et à leur maman, par peur de perdre les aides que ceux-ci reçoivent actuellement et qui permettent à peine de couvrir les dépenses de base comme le loyer et le chauffage. Ce père de famille a connu des moments très difficiles suite à la perte de son travail, a vécu plusieurs années à la rue et n'est pas en bonne santé. Il essaye aujourd'hui d'aider sa famille, s'occupe des enfants pendant que sa femme travaille très tôt le matin. Il se rend aussi utile dans plusieurs organisations de bénévolat. Mais tout cela il doit le faire en cachette pour que la famille ne perde pas les soutiens financiers indispensables. Et tous vivent dans la peur.

La représentante du Burkina Faso a souligné que son pays connaît aussi ces situations d'extrême pauvreté. Elle souligne que l'accès à l'éducation est crucial pour en venir à bout. C'est ce que son pays essaye de mettre en œuvre avec le soutien de ses partenaires internationaux.

*« Heureusement,
j'avais quelqu'un
à côté de moi »*

« S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »

• *« Heureusement quelqu'un m'a encouragé même si cela marchait doucement »* (Sénégal)

Au Sénégal, des personnes engagées dans la lutte contre la misère dans plu-

sieurs pays de la région se sont rassemblées en juin 2007 sur le thème « *Refuser la misère, c'est bâtir l'avenir de tous* ». Une déléguée venue du Cameroun rend compte de leurs échanges. Des rencontres préparatoires ont impliqué plus de 250 personnes de tous milieux, principalement de Dakar et de sa région. Des personnalités du monde religieux, éducatif, associatif et politique ont participé au processus. Une participante a expliqué combien le soutien mutuel est important : « *Quand j'ai décidé d'arrêter de mendier et que j'ai commencé un petit commerce de fruits en ne vendant au début que cinq bouteilles de bissap par jour, j'étais vraiment tentée de me remettre à mendier, car cela rapportait plus. Heureusement j'avais quelqu'un à côté de moi* ». Ce même soutien s'est manifesté à grande échelle lors des inondations qui ont frappé Dakar : certaines familles ont été relogées dans les camps militaires mais beaucoup d'autres ont été accueillies par d'autres habitants, qui pourtant vivaient déjà à l'étroit. En ce sens, les personnes pauvres sont les « *premiers experts en lutte contre la pauvreté* ». Les principes directeurs invitent à pleinement tenir compte de leur avis dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes d'action publique.

• « *Ensemble nous cherchons à rétablir les droits* » (France)

Les délégués de France, venus du nord du pays, ont présenté le groupe d'accès aux droits fondamentaux dont ils font partie. Ce groupe a été créé pour contribuer à ce que la loi française contre les exclusions de 1998 soit vraiment appliquée. La moitié de ses membres a une expérience directe de la grande pauvreté. Un des membres, auparavant formateur, s'est impliqué dans ce groupe car il n'ac-

ceptait pas le rejet vécu par un jeune en recherche d'emploi, qui ne trouvait pas de travail à cause du regard porté sur lui. Pour une autre personne, le droit d'accéder à la culture est très important et elle s'emploie à le faire respecter. Le groupe travaille à partir de situations concrètes apportées par l'un ou par l'autre, comme des coupures d'électricité chez certaines familles. Il s'attache à comprendre les dysfonctionnements, soutenir les personnes concernées, alerter les pouvoirs publics et les autres associations, afin que les droits soient respectés. Plusieurs membres du groupe participent également aux rencontres de l'université populaire Quart Monde, un lieu de dialogue où chacun, confronté ou non à l'exclusion, est encouragé à oser prendre la parole, où l'on apprend les uns des autres pour la défense des droits de tous.

L'ambassadeur de France a souligné que les interventions montrent bien qu'il faut agir à la fois au plan local, au plan national et au plan international. À ces trois niveaux la participation des personnes pauvres, le refus de la discrimination, l'accès effectif aux droits comme le droit à l'éducation ou au logement sont essentiels. Il s'agit de garantir leur respect, avoir un droit de recours devant les tribunaux. Les principes directeurs vont dans cette direction.

Pour l'ambassadeur du Luxembourg, les témoignages entendus des différents pays permettent de mieux comprendre les situations, les difficultés auxquelles font face les personnes concernées, une réalité qui est aussi vécue dans son propre pays. On voit que la mise en réseau des personnes qui veulent lutter contre la pauvreté peut permettre d'avoir un impact plus fort auprès du Conseil des droits de l'homme, qui désormais se réunit plusieurs fois par an. Comme l'a souligné Louise Arbour,

haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, le non-respect des droits civils et politiques trouve souvent sa source dans la pauvreté.

Pour Eugen Brand, délégué général du Mouvement ATD Quart Monde, ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté agissent au quotidien pour les droits de l'homme. Il est important de connaître, soutenir, développer des lieux de dialogue et de « *croisement des savoirs* ». Dans de tels lieux, se retrouvent d'une part ceux qui

ont l'expérience de la misère, s'exprimant au sein d'organisations qu'ils ont librement choisies, et d'autre part les autres acteurs (associations, autorités, professionnels de différents secteurs, etc.) Ensemble ils peuvent approfondir ces liens entre extrême pauvreté et droits de l'homme et trouver les chemins concrets du respect des droits et de la dignité au niveau local, national et international. Des expériences existent déjà sur lesquelles on peut s'appuyer. ■